

Rapport de la mairesse sur les états financiers consolidés 2025

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Le rapport financier consolidé de l'exercice 2025 représente, pour notre administration, une étape, voire un outil d'importance dans la réalisation de nos priorités.

Pour celles et ceux qui ne sont pas familiers avec le jargon municipal, le rapport financier consolidé constitue le bilan annuel des finances de la Municipalité. Il présente les résultats financiers de l'année écoulée et offre une vue d'ensemble des ressources financières, des investissements et des engagements de la Municipalité. Cet exercice de reddition de comptes permet de vous informer sur l'utilisation des fonds publics et sur la situation financière de l'administration municipale.

Je m'attarderai aux trois principaux éléments de ce rapport, soit les revenus, les dépenses et l'excédent au 31 décembre 2025.

Ainsi, en 2025, les revenus de fonctionnement ont atteint 26 539 293 \$, soit 2 703 641 \$ de plus que ce qui avait été prévu, notamment :

- 1 403 676 \$ en droits sur les mutations immobilières;
- 193 452 \$ pour la subvention versée par Recyc-Québec en raison de la très bonne performance citoyenne en matière de collecte sélective;
- 678 340 \$ provenant de différents postes budgétés de façon conservatrice.

En ce qui a trait aux dépenses avant amortissement, elles ont totalisé 22 290 950 \$ avec un léger écart à la baisse de 91 598 \$ par rapport aux prévisions, incluant les diminutions suivantes :

- 62 921 \$ en frais de financement;
- 28 417 \$ en biens et services.

Aussi, je souligne un écart favorable de 1 000 505 \$ en 2025 en matière d'affectations fiscales. J'attire votre attention sur le poste des activités de financement qui montre un montant plus élevé que celui adopté au budget afin d'accélérer le remboursement de la dette en capital, soit un investissement total de 1 249 671 \$.

Ce bilan nous permet donc de dégager, au 31 décembre 2025, un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 3 612 548 \$.

Ce rapport financier confirme l'excellente santé financière de Saint-Hippolyte. Les revenus sur les droits de mutation et les permis, qui font croître l'excédent, témoignent à nouveau de l'effervescence de notre marché immobilier.

L'ensemble de ce portrait nous procure une certaine agilité financière pour la planification du prochain budget et des investissements. Le conseil municipal analyse d'ailleurs avec rigueur une stratégie de gestion de l'excédent net accumulé en tenant compte des besoins de la population, de la qualité des services et de nos actifs municipaux.

Il va sans dire qu'il faut avoir les moyens de nos ambitions et c'est pourquoi, à la lumière de ce rapport financier, nous portons un regard optimiste, mais rigoureux vers l'avenir. C'est notamment pour cette raison que je déclarais, lors de la présentation des états financiers 2024 en octobre dernier dans les médias, qu'il fallait demeurer vigilants quant à la croissance des coûts et des investissements.

Je conclus en remerciant notre directrice du Service des finances, Mme Lison Lefebvre CPA, et toute son équipe pour les précieuses heures consacrées à la collaboration de ce rapport financier.

Merci de votre attention.

Isabelle Poulin
Mairesse de Saint-Hippolyte